

MODALITÉS D'INSCRIPTION 2023-2024

en 1^{ère} ANNEE DE D.E.S

Inscriptions du 25 Septembre au 31 Octobre 2023

ATTENTION : A FAIRE AVANT LE DEBUT DE VOTRE ANNEE D'INTERNAT

1) Paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Avant inscription, paiement obligatoire de la CVEC auprès du CROUS, montant 100 € :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Attestation CVEC comportant le numéro d'attestation obligatoire lors de l'inscription.

2) Inscription et paiement des droits (502 €)

Envoi postal avec règlement par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Paris-Saclay.

Ou en présentiel avant le 13 octobre 2023 **si paiement en 3 fois par Carte Bancaire**

Pièces à Fournir

- **Attestation réussite au Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP) validée** (Photocopie)
- Attestation de réussite au Concours de l'Internat
- Dossier d'inscription à compléter
- Attestation paiement C.V.E.C.
- Attestation assurance
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- 1 photo d'identité
- 2 enveloppes format semi-commercial non affranchies, libellées à votre nom et adresse
- Photocopie de la carte étudiant de l'année précédente ou la copie d'un document officiel indiquant votre n°INE/BEA ou NAT

A réception du mail de validation de votre dossier d'inscription :

- **Certificat de scolarité à télécharger** : <https://mdw.universite-paris-saclay.fr/>
- **Carte étudiant envoyée par courrier pour les nouveaux inscrits Paris-Saclay**

Etudiants originaires de PROVINCE :

Assurez-vous que le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre Faculté d'origine vers la Faculté de Pharmacie d'Orsay a bien été fait.